



SOMMAIRE

● INTERVIEW	Jean-Louis Étienne, explorateur engagé	p. 1
● AUTRES VOIX	Échos du Parlement des Entrepreneurs d'avenir	p. 2
● CONCRÈTEMENT	Bilan du Parlement des Entrepreneurs d'avenir	p. 3
● ILS LE FONT	Échange de bonnes pratiques à l'UDA	p. 3
● PERSPECTIVES	La performance globale au cœur des présidentielles 2012	p. 4
● A DÉCOUVRIR	Un salon virtuel de la RSE	p. 4
● CHIFFRE DU MOIS	200 retombées presse	p. 4
● IDÉE D'AILLEURS	Pour un actionariat responsable et engagé	p. 5
● A DÉCOUVRIR	Un livre de bonnes pratiques pour les créateurs d'entreprises	p. 5
● AGENDA	Événements à ne pas manquer	p. 5
● PAROLE D'ACTEUR	Generali prescripteur de la performance durable	p. 6

INTERVIEW

Jean-Louis Étienne, explorateur engagé

Venu spécialement à Nantes les 12 et 13 mai derniers, Jean-Louis Étienne a conclu la deuxième édition du Parlement des Entrepreneurs d'avenir. Célèbre pour avoir été le premier homme à atteindre le pôle Nord en solitaire, il a salué le dynamisme et l'audace des entrepreneurs tout en les appelant à la persévérance.

Vous avez participé à cette deuxième édition du Parlement des Entrepreneurs d'avenir, à quel titre y étiez-vous ?

J'étais invité par mon partenaire d'expéditions, le groupe Generali. J'ai découvert cette assemblée de chefs d'entreprises : un univers que je ne connaissais pas du tout.

Que reprenez-vous de ces deux journées, qu'est-ce qui vous a frappé ?

Le thème était : « réinventer l'entreprise pour un avenir souhaitable ». J'ai été frappé par le témoignage de ces entrepreneurs qui cherchent à adopter de nouveaux modes de gouvernance et qui sortent des sentiers battus. Et il ne s'agit pas seulement d'entrepreneurs de petites structures, il y a aussi des patrons de grosses entreprises. J'ai moi-même une société pour mes expéditions. Donc je connais les lourdeurs et les difficultés que cela représente. J'ai eu parfois jusqu'à 20 salariés. Et là, j'étais face à des initiatives qui sortaient de la routine de l'expert-comptable. C'était passionnant !

Qu'avez-vous en commun avec ces entrepreneurs ?

Dans mon allocution de clôture, je les ai appelés des « Explorateurs d'avenir ». Ils explorent de nouvelles manières de travailler, ils aspirent à moins de rigidité. Finalement, c'est comme une expédition : on trouve de nouvelles terres à défricher !

Il y a ensuite la notion de « responsabilité ». En quelques siècles, l'homme a pris possession des espaces et des espèces, brisant l'équilibre naturel et sortant de



Jean-Louis Étienne.

l'écosystème terre. L'homme n'arrête pas de produire et de détruire son environnement mais il est aussi doué d'une conscience qui lui dit qu'il est en train de s'auto-détruire. Aujourd'hui, il faut renouer avec cet écosystème, veiller à l'équilibre naturel. Chacun doit y être attentif à son niveau, chacun doit savoir s'il agit correctement. C'est un véritable défi pour l'humanité. Et c'est pourquoi, j'ai invité ces responsables à être audacieux et persévérant dans leurs choix.

Vous revenez souvent sur la notion de persévérance dans vos témoignages...

Oui, c'est vrai. La persévérance, je l'ai découverte dans ma première expédition au pôle Nord. J'ai failli renoncer mille fois, mais il fallait que j'arrive au pôle avant la débâcle. Et quand j'ai réussi, ce fut un accomplissement extraordinaire. Tout ce qu'on commence et qu'on ne finit pas est une frustration. Il faut persévérer et passer les seuils des difficultés pour progresser. Cette persévérance m'a poussé à l'éveil.

Êtes-vous optimiste pour l'avenir ?

Je suis spectateur du monde et je suis admiratif de l'intelligence humaine et des solutions techniques que l'homme trouve pour subvenir à ses besoins. Je ne crois pas à la décroissance, mais à l'intelligence appliquée de l'homme pour trouver de nouvelles solutions. À Nantes, j'ai rencontré des gens fins et intelligents. Des entrepreneurs qui donnent de l'espoir.

www.jeanlouisetienne.com



Échos du Parlement des Entrepreneurs d'avenir

Plus de 1 000 entrepreneurs et des personnalités comme Nicolas Hulot et Jean-Louis Étienne étaient réunis les 12 et 13 mai derniers, à Nantes, pour la deuxième édition du Parlement des Entrepreneurs d'avenir. L'occasion de trouver ensemble des solutions concrètes pour des entreprises durablement performantes dans un contexte de crise. Trois intervenants reviennent sur les idées et les temps forts de l'événement.

Sylvain Breuzard, Norsys

Norsys est une société de conseils et de développement informatique particulièrement innovante en matière de ressources humaines. Son dirigeant, Sylvain Breuzard, a mis en place une évaluation du capital immatériel de sa société. Il était invité à participer à la première commission du Parlement « Comment évaluer et mesurer autrement la richesse de nos entreprises ».

Quelles idées ont émergé de la commission consacrée à l'évaluation du capital immatériel ?

Nous étions tous d'accord sur le fait que l'évaluation du capital immatériel est complémentaire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Le capital immatériel permet de chiffrer la valeur non monétaire d'une entreprise, son capital humain, ses savoirs... Il prend en compte toutes les parties prenantes de l'entreprise. En cela, la RSE contribue au capital immatériel d'une entreprise.

En quoi le mouvement des Entrepreneurs d'avenir a-t-il favorisé cette expérimentation ?

Président du Club des jeunes dirigeants entre 2002 et 2004, j'ai travaillé sur le concept de performance globale des entreprises avant de rejoindre les Entrepreneurs d'avenir dès 2008. En me proposant de participer à la commission consacrée à la richesse "extra-financière" de nos entreprises, le réseau m'a offert la possibilité de faire

part de mon expérience et de réfléchir à l'élaboration d'indicateurs à prendre en compte dans la mise en place d'une comptabilité extra-financière.

À l'issue de l'évaluation du capital immatériel de votre entreprise, quels ont été les résultats ?

Pour être honnête, l'évaluation a été très satisfaisante dans le domaine des ressources humaines et de la valeur de notre marque. En revanche, en ce qui concerne la valorisation des savoirs, cela nous a clairement indiqué les axes d'amélioration à suivre. Il nous faut enrichir nos bases de connaissance, renforcer la transmission de nos méthodologies de travail.

Quel rôle concret joue la mesure du capital immatériel dans la performance globale de l'entreprise ?

C'est un excellent outil pour objectiver les actions que l'on peut mener, comme par exemple, la progression et le bien-être des salariés, l'identité et l'image de l'entreprise. La valorisation du capital immatériel permet de mieux appréhender la valeur réelle d'une entreprise au-delà du seul résultat net. C'est donc une excellente démarche à appliquer en cas d'acquisition de sociétés.



Sylvain Breuzard.

Charles Kloboukoff, Léa Nature

Entreprise rochelaise spécialisée dans les produits bio et naturels, le groupe Léa Nature reverse 1% de son chiffre d'affaires à des actions de protection de l'environnement. Particulièrement engagé dans une démarche de responsabilité globale, son PDG Charles Kloboukoff était présent à la huitième commission, « Des Entreprises d'avenir : quels modèles ? ».



Charles Kloboukoff.

Comment définiriez-vous le Parlement en trois mots ?

Ce qui m'a plu c'était l'effervescence générale, la diversité des participants, la qualité des échanges et le nombre de femmes entrepreneurs présentes. Quelle que soit la structure ou l'activité de nos entreprises, il semble exister parmi nous, entrepreneurs, un véritable consensus autour d'une économie plus sociale.

Quelle idée vous est apparue la plus importante ?

Il faut évaluer nos résultats au-delà des simples critères financiers, décrocher l'économie de la société en général. L'entreprise doit s'intégrer dans la société où elle vit et s'impliquer dans les activités locales.

Comment la mettre en pratique ?

L'intégration du développement durable dans la stratégie de l'entreprise se fait pas à pas mais les retours sur investissements sont plus rapides que l'on ne croit généralement. Il faut envisager cette stratégie et mesurer ses impacts de manière globale plutôt que de lancer des actions isolées même exemplaires. Au sein du groupe Léa Nature, la responsabilité globale est envisagée tant du point de vue du développement durable que du bien-être de nos collaborateurs et de la satisfaction de nos clients.

Quelle est, pour vous, la démarche la plus importante chez Léa Nature ?

Nous nous interdisons toute pollution chimique dans l'activité de l'entreprise. Créer plus de valeurs positives que de déchets est l'un de nos autres grands objectifs.

Stéphanie Goujon, Agence du don en nature

L'Agence du don en nature collecte tous les ans 8 millions d'inventures non-alimentaires. ADN les redistribue gratuitement à des associations qui luttent contre l'exclusion. Rencontre avec sa Déléguée générale, Stéphanie Goujon, présente au Parlement pour témoigner de son expérience dans la mise en place d'une comptabilité universelle au sein d'ADN.



Stéphanie Goujon.

Le Parlement vous a-t-il permis de découvrir d'autres méthodes ?

La comptabilité universelle est applicable à des secteurs et des structures très différents. L'exemple de comptabilité universelle présenté par Mac Donald's portait essentiellement sur l'aspect environnemental.

Chez ADN, les résultats mettent l'accent sur le « gain de dignité » apporté par le don de produits neufs et de qualité. Cela permet de crédibiliser notre activité, vis-à-vis des donateurs notamment.

Votre rencontre avec Nicolas Hulot a-t-elle été enrichissante ?

Le chiffre de 400 millions d'euros de produits neufs non-alimentaires détruits par an l'a particulièrement marqué. Pour Nicolas Hulot, « la programmation de l'obsolescence doit cesser et nous devons sortir d'une civilisation du gâchis ». Notre initiative a trouvé un terrain d'écoute favorable.

Qu'a apporté concrètement le Parlement des Entrepreneurs d'avenir à l'Agence du don en nature ?

Le mouvement des Entrepreneurs d'avenir est le laboratoire qui nous a permis d'expérimenter le tout nouveau concept de comptabilité universelle. Son Parlement est une formidable occasion de mise en réseau.

Cet événement a favorisé de nouveaux partenariats avec des entreprises donatrices et la rencontre de bénévoles, "ambassadeurs" auprès des associations receveuses.

www.norsys.fr

www.leanature.com

www.adnfrance.org

CONCRÈTEMENT

Bilan du Parlement des Entrepreneurs d'avenir les 12 et 13 mai

« L'économie doit redevenir une science morale ! », lance le philosophe Patrick Viveret, dès l'ouverture du Parlement des Entrepreneurs d'avenir. Le ton est donné. Pendant ces deux journées d'échanges, de débats et de réflexions, plus de mille « Explorateurs d'avenir », ont cherché comment « réinventer l'entreprise pour un avenir souhaitable ». Au sein des 11 commissions, des idées et des propositions concrètes ont émergé, pour porter plus loin les bonnes pratiques de la RSE.



©Virginie Bréham.

Tout d'abord, **pour réinventer l'entreprise, il faut en mesurer autrement la richesse**. Deux actions à mettre en œuvre sont précisées : faire évaluer le capital immatériel de l'entreprise et mettre en place un autre modèle comptable (modèles de comptabilité environnementale ou universelle comme Care et Gaia).

Pour celles et ceux qui avaient préféré s'interroger sur la croissance (nécessaire) des entreprises, la question était alors de savoir « **Comment grandir sans se renier ?** ». La notion d'empowerment a émergé : il faut considérer et responsabiliser les salariés en les associant aux décisions et ce, à tous les niveaux de l'entreprise.

Et pour dessiner un avenir souhaitable dans ce contexte de crise, les entrepreneurs ont rappelé leur besoin de financement. L'inédite « **Charte des Investisseurs d'avenir** » a retenu l'attention. Elle porte sur cinq principes : équilibre entre investissements financiers et dimension sociale et humaine - respect de la temporalité de l'entreprise - partage équitable de la valeur réalisée - transparence - dialogue. La présidente de Planet D, Caline Jacono souligne les enjeux : « *Il faut diffuser cette Charte, la crédibiliser par l'action, créer un label sur le modèle de l'investissement socialement responsable et établir un processus d'amélioration* ». C'est sur ce colossal défi que s'est achevée la première série de commissions du Parlement.

Le lendemain, furent présentées les conclusions de l'enquête menée par le groupe de travail « **Entreprendre au féminin** » d'Entrepreneurs d'avenir. Pilotée par l'e-media Terrafemina, cette étude doit permettre d'écrire **l'avenir de l'entrepreneuriat au féminin**. Véronique Morali, fondatrice du site, tire un bilan « très positif » de la série de témoignages recueillis. L'étude souligne les différences hommes/femmes et apporte trois propositions concrètes pour promouvoir les femmes chefs d'entreprise : le développement de leur formation continue - la mise en réseau et le coaching - l'exemplarité pour mettre en valeur des parcours de femmes.

L'exemplarité, c'est aussi ce que l'on espère des pouvoirs publics en invitant **la commande publique à prendre en compte la Responsabilité Sociétale des Entreprises**, dans les appels d'offres. Les intervenants ont noté un réel effort de critérisation mais regretté l'absence de volonté politique.

Le Parlement a aussi été l'occasion de répondre aux questions de chaque entrepreneur désireux de réussir ses premiers pas vers la RSE. Claire Peradotto, dirigeante de Peradotto publicité a présenté, lors de cette commission, une initiative concrète, fruit du travail d'une quarantaine d'entrepreneurs de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur : l'éventail du développement durable (DD). Cet objet ludique et pédagogique explique aux entrepreneurs en cinq

onglets (social, sociétal, environnemental, économique, gouvernance) les piliers du DD. Dans l'amphithéâtre voisin, les entrepreneurs plus engagés dans la RSE se demandaient « **Comment innover en s'appuyant sur les salariés les moins qualifiés ?** ».

L'importance de mobiliser et de responsabiliser tous les salariés était encore au cœur de la commission suivante : « **Des entreprises d'avenir : quels modèles ?** » Sur le versant plus environnemental, la mise en place de procédés d'éco-conception et la création d'un « label économie d'avenir », permettant un allègement des charges, ont émergé. Plus largement, l'élaboration d'indicateurs spécifiques qui permettent de définir et de distinguer les entreprises d'avenir est une demande récurrente. Qu'il s'agisse de référencer les fournisseurs pour s'assurer « **des achats vraiment responsables** » ou de questionner la pertinence de « **La norme ISO 26 000** », il convient aujourd'hui d'encourager les retours d'expérience pour préciser encore les critères qui déterminent la direction à suivre.

Pour réinventer l'entreprise enfin, un appel à la « **collaboration radicale** » a été lancé. Anne-Sophie Novel, créatrice de la barre d'outils Ecolo-Info, qui facilite l'accès à l'information sur le DD, suggère que les Entrepreneurs d'avenir expérimentent des collaborations au sein du réseau. Des valeurs communes doivent les unir. Ils doivent s'organiser par territoires ou par secteurs d'activités. La coopération doit primer sur la compétition.

www.entrepreneursdavenir.com

ILS LE FONT...

Echanges de bonnes pratiques à l'UDA

L'Union des annonceurs (UDA) est à l'origine de la Charte des annonceurs pour une communication responsable. Lancée en 2007, les signataires s'engagent notamment à intégrer l'impact environnemental dans leurs critères de choix des supports de communication.

Aujourd'hui, c'est donc sur sa plateforme internet que l'UDA invite les professionnels de la communication à mettre en ligne et à échanger leurs propositions. L'UDA espère ainsi faire naître une saine émulation pour inspirer de meilleures pratiques de communication responsable.

www.bonnespratiques.uda.fr

CONTACT : Dominique Candellier
Directrice communication et développement durable de l'UDA.
Tél. 01 45 00 79 10

perspectives

La performance globale au cœur des présidentielles de 2012

Les régionales de 2010 avaient été l'occasion pour les Entrepreneurs d'avenir de lancer une grande consultation sur la RSE dans les territoires. Aujourd'hui, ce sont les candidats aux présidentielles de 2012 que le réseau interpelle, pour que la responsabilité sociétale des entreprises soit au rendez-vous de la prochaine campagne électorale de 2012.

Réalisé en collaboration avec **Séance Publique, cabinet de lobbying public et membre du réseau**, un Livre Blanc est en cours de rédaction. Il doit présenter les bonnes pratiques de la responsabilité sociétale des entreprises et porter les propositions des Entrepreneurs d'avenir. L'ouvrage sera édité fin 2011.

Il doit être adressé aux candidats et à leur parti politique. Cette démarche a pour objectif de nouer un dialogue avec les décideurs politiques et de donner plus de visibilité aux Entrepreneurs d'avenir. Cela doit permettre d'encourager l'émergence de propositions concrètes en matière de responsabilité sociétale et environnementale des entreprises, dans chacun des programmes en lice.

Lancée à l'occasion du deuxième Parlement des Entrepreneurs d'avenir en mai dernier, la consultation s'est achevée le 1^{er} juin. Elle a été menée sous forme d'un court questionnaire à l'adresse du réseau des Entrepreneurs d'avenir.

Quels sujets souhaitez-vous voir développer dans le Livre Blanc ? Que devraient être les engagements prioritaires des candidats sur les enjeux relatifs à la RSE ? Quelles propositions visant à renforcer l'accompagnement des entreprises vers la performance globale devraient être incluses dans le Livre Blanc ? Quelles initiatives, bonnes pratiques pourraient être mises en valeur ?

Quatre questions dont les réponses constituent la première étape de la rédaction de ce livre blanc. Elles ont permis de désigner quatre thématiques jugées prioritaires pour les membres du réseau :

- les relations avec les salariés,
- la gouvernance (organisation, logique d'investissement),
- faire reconnaître la démarche RSE,
- la responsabilité des entreprises dans la création ou le développement du tissu économique local.

Parmi les propositions concrètes retenues, la création d'un fonds tranverse national pour encourager la responsabilité sociétale des entreprises paraît être un impératif.

Ces propositions portées par les Entrepreneurs d'avenir seront évaluées à travers des auditions individuelles et collectives d'experts académiques ou membres du réseau. Ces auditions se dérouleront au mois de juillet. Elles constituent la deuxième étape de la rédaction du Livre Blanc. L'objectif est de sélectionner les idées qui paraissent les plus pertinentes, avant de les soumettre à la validation définitive de tous les acteurs du réseau. Débutera alors la diffusion du document auprès des candidats, équipes de campagne et Parlementaires pour servir de base à un dialogue constructif. Rendez-vous à la rentrée...

CONTACT : Guillemette de Durfort - gdedurfort@seance-publique.com
www.entrepreneursdavenir.com/blog/post/-/id/186

À DÉCOUVRIR...

Un salon virtuel de la RSE

Comment organiser un salon entièrement dédié à la RSE en limitant son coût et son impact environnemental tout en s'assurant une visibilité maximale ?

En créant un événement entièrement virtuel !

C'est le pari de l'agence « Gens d'événement » qui convie les internautes à se connecter au salon « Solutions d'avenir ». Depuis son ordinateur, le visiteur pénètre gratuitement dans un hall en 3D, circule de stands en stands, y télécharge de la documentation, noue des contacts avec les exposants via le tchat, assiste à des vidéoconférences, notamment les retransmissions des commissions du Parlement des Entrepreneurs d'avenir. Si le salon est entièrement virtuel, les exposants et les projets existent bel et bien. Les cinquante stands modélisés peuvent être loués par des entreprises, des associations et des collectivités qui auront, au préalable, authentifié leur démarche en matière de RSE. « Solutions d'avenir » s'annonce comme un événement innovant et exigeant pour permettre aux entreprises de faire connaître leurs activités à un plus large public.

Salon en live les 8 et 9 décembre 2011, de 9 h à 18 h et en différé, jusqu'à fin décembre.

Renseignements www.solutionsdavenir.eu www.gensdevenement.com

Vous désirez exposer ? www.asp.zone-secure.net/v2/index.jsp?id=3093/4002/15596&lng=fr



CHIFFRE DU MOIS

200 retombées presse

Plus d'un mois avant son lancement, le Parlement et le réseau des Entrepreneurs d'avenir ont eu les honneurs de la presse. Quotidiens, magazines, et aussi radio, télé, Net... Tous les média ont rendu compte de l'événement. Petit florilège d'articles parmi les 200 parus :

Dans les kiosques en avril 2011, *L'entreprise* annonce "le deuxième Parlement des Entrepreneurs d'avenir" et accorde une interview à Jacques Huybrechts. *L'Écho des entreprises* poursuit : "C'est le rendez-vous des entrepreneurs à ne pas manquer". *Entreprendre* précise le thème du Parlement : "réinventer l'entreprise pour un avenir souhaitable. Un avenir où les dirigeants brisent leur tour d'ivoire".

Le 4 avril précisément, Novethic'Info ose un pronostique : "plus d'un millier d'entrepreneurs en France, acteurs engagés du développement durable" sont attendus à Nantes, les 12 et 13 mai. Ils viendront "pour proposer et définir des outils, méthodes et actions pour faire progresser l'entreprise et la société", souligne *Interdépendances*, dans son numéro avril-juin.

Début mai, l'événement est annoncé notamment dans les colonnes de *Madame Figaro*, *Terra Eco*, *Terrafemina*. *Le Monde économie* prend le soin de préciser dans son article du 3 mai : "Il ne s'agit pas de promettre le grand soir, mais de promouvoir une économie maîtrisée par les citoyens".

Les articles s'enchaînent ... le 4 mai, "Entrepreneurs d'avenir une affaire de valeurs" dans *l'Expansion* - "Social et environnement : les patrons s'engagent" *Ouest France*, le 5 mai "le réseau multiplie les actions" *Les Échos entrepreneur*, le 6 mai. Puis *la Tribune*, *La Croix*, *Le Monde* encore... Les éditions web du *parisien.fr*, *lexpress.fr*, *lepoint.fr*... Les télévisions : France 2, BFM TV, LCI... Les radios : NRJ, Europe 1, Le Mouv...

Jusqu'à ce que, le 14 mai, *Ouest France* annonce : "le Parlement des entreprises socialement responsables s'est clos, à Nantes, sur des engagements forts" à traduire désormais en actions...

IDÉE D'AILLEURS



Soeur Esther Champagne.

Pour un actionariat responsable et engagé

Au Canada, ce sont les congrégations religieuses qui ont initié la réflexion sur la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise. Dans les années 70, le mode d'investissement éthique est choisi pour promouvoir la RSE dans les entreprises et les institutions financières : la finance socialement responsable est lancée.

En 1999, des communautés religieuses créent le Regroupement pour la Responsabilité Sociale des Entreprises - RRSE. Cette association est un groupement d'investisseurs qui réunit aujourd'hui cinquante congrégations religieuses. L'idée force est de faire émerger un actionariat engagé, conscient des responsabilités qui lui incombent.

Sœur Esther Champagne, Présidente du RRSE, explique cet engagement : « *En qualité d'actionnaires, nous devons surveiller non seulement le rendement, mais aussi l'attitude sociale des entreprises où nous investissons. Le respect des droits humains, le souci de l'environnement et la saine gérance, sont nos trois angles d'intervention. On a une capacité lente mais tenace de persuasion.* »

En 2004, avec d'autres organisations, le RRSE a demandé l'abandon du projet de centrale au gaz de la région du Suroît. Les communautés religieuses, détentrices d'obligations d'Hydro-Québec, ont su faire entendre leur voix pour protéger l'environnement.

Un an après, le Québec mettait un coup d'arrêt à la centrale et lançait un programme d'énergie éolienne. Sœur Champagne souligne : « *On n'est pas juste contre. On propose une alternative, car nous souhaitons la croissance des entreprises. Nous voulons que nos investissements nous rapportent, mais pas à n'importe quelles conditions.* »

Le RRSE a mené depuis d'autres combats, notamment en faveur de la préservation des forêts, en incitant les sociétés forestières à réviser leur politique d'approvisionnement.

Aujourd'hui, Le RRSE entend peser sur les transporteurs aériens pour qu'ils s'engagent dans la lutte contre le tourisme sexuel en adhérant au code de conduite EPCAT. Les actionnaires ont décidé d'intervenir auprès de trois compagnies aériennes canadiennes pour qu'elles sensibilisent les passagers sur leurs vols. Le dialogue comme l'actionariat sont engagés.

www.rrse.org

À DÉCOUVRIR...

Un livre de bonnes pratiques pour les créateurs d'entreprises

En dix ans, Nantes Initiative a accompagné la création et soutenu le financement de 1 200 entreprises de la région nantaise. Pour renforcer et valoriser son réseau, l'association publie en juillet 2011 un guide de conseils et de bonnes pratiques en matière de développement durable. Son objectif : orienter les créateurs d'entreprise dès le début de leur projet. Dans ce livret de 80 pages, ils trouveront un abécédaire, une soixantaine de fiches thématiques et une foule d'exemples éprouvés et transposables. Nantes Initiative s'est appuyée sur l'expertise de spécialistes mais aussi sur l'expérience de petits entrepreneurs de la région nantaise. Par exemple, une commerçante détaille comment elle procède concrètement pour diminuer ses déchets et indique ses coordonnées pour ceux qui voudraient s'en inspirer. Conçu dans un esprit participatif, ce guide est un outil d'échange de bonnes pratiques. Il sera édité à 4 000 exemplaires, en priorité auprès des porteurs de projets.

Comment intégrer le développement durable dans la création d'entreprises ?

Sortie le 8 juillet



Nantes Initiative.

www.nantes-initiative.org

AGENDA 2011 juillet - aout - septembre

● 12 JUILLET : Atelier d'information à l'invitation de l'Atelier Ile de France et de la couveuse GEAL.

« Vous souhaitez créer une activité dans l'économie sociale et solidaire, mais vous ne savez pas par où commencer ? ». L'atelier 8-10 impasse Boutron 75010 Paris.

www.atelier-idf.org/agenda/2011-07-12,atelier-sensibilisation-ess-geai.htm

● JUSQU'AU 26 AOUT : Les trophées du business vert organisés par l'Expansion.

Votez en ligne pour désigner les entrepreneurs verts qui iront en finale. Le gagnant recevra un prix de 3 000 euros et bénéficiera du soutien du réseau des Entrepreneurs d'avenir.

<http://businessvert.lexpansion.com>

● 30 ET 31 AOUT : Université d'été du Lubéron de la communication pour le développement durable.

Sur le thème : « Consommer ? Posséder ? Prospérer ? » organisée par l'ACIDD au Château de la tour d'Aigues, dans le parc du Lubéron, Provence (84).

www.communicationdeveloppementdurable.com

● 1ER AU 4 SEPTEMBRE : Ethical Fashion Show Paris.

Salon pour la promotion de la mode éthique et de ses créateurs.

www.ethicalfashionshow.com

● 29 SEPTEMBRE : Festival vidéos solidaires : "Nul n'est inemployable".

La chaire d'économie sociale et solidaire de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée vous invite au festival vidéos solidaires qui se tiendra sur le campus de l'université, à Champs-sur-Marne, le jeudi 29 septembre 2011.

À cette occasion, une table ronde sur l'entrepreneuriat social est organisée en présence de l'école Audencia de Nantes et de L'Avise.

Inscriptions marlene.chambeyron@univ-mlv.fr

● JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE : Dépôt des dossiers pour le 3^e prix de la croissance verte numérique.

Ce prix récompense l'invention, la création, le développement de technologies numériques au service du développement durable et facilite le démarrage de nouveaux marchés dans les domaines « TIC / DD ». La remise des prix aura lieu le 23 novembre au siège du Medef.

www.prixdelacroissancevertenumerique.eu

Suivez Entrepreneurs d'avenir sur :



www.entrepreneursdavenir.com



<http://twitter.com/EntrepreneurAv>



<http://on.fb.me/gTqrlp>

Vous êtes dirigeant d'une entreprise, d'une scop ou d'une association, si vous vous reconnaissez dans la démarche d'Entrepreneurs d'avenir, demandez à rejoindre le réseau sur www.entrepreneursdavenir.com



Generali prescripteur de la performance durable

Assureur responsable, Generali incite aujourd'hui les entreprises à transformer les contraintes du développement durable en opportunités.

« Nous voulons être l'assureur de la performance durable », explique Dominique Le Chevallier, directeur des risques d'entreprises dommages. « La performance durable tient compte de trois facteurs : la performance économique, la préoccupation sociale et la préoccupation environnementale. Nous sommes les seuls à intervenir sur ces trois sphères, qui pour nous, sont interconnectées ».

Partant du constat que les entreprises "responsables" ont en général moins de sinistres, Generali propose depuis 2006 à ses clients d'être audités afin d'évaluer la performance durable de leur modèle économique. Elle leur propose un diagnostic global pour mesurer leur degré de maturité en termes de management social et environnemental : politique de transports, gestion des ressources naturelles, prévention des risques d'accident du travail...

L'analyse porte sur 60 points clés. Elle permet aux entrepreneurs d'évaluer leur capacité à anticiper et sécuriser les sources de risques. Generali accorde aux entreprises les mieux notées (note supérieure à 15/20) un label « Agir pour notre avenir ». Être ainsi labellisées, permet d'obtenir des solutions d'assurances à des tarifs avan-

tageux. Aux entreprises moins bien notées, Generali propose de les accompagner pour les aider à améliorer concrètement leurs performances économiques, sociales et environnementales.

Une centaine d'entrepreneurs a déjà adhéré à la démarche. « Pour le moment, ce sont de petites et moyennes entreprises. Elles ont généralement un profil similaire : un actionariat familial, un dirigeant jeune, une forte dimension humaine, et un véritable souci d'innovation », précise Dominique Le Chevallier. Mesurer la performance durable d'une entreprise n'est possible qu'en établissant une relation de confiance avec le dirigeant. La démarche doit être transparente et apporter une vraie valeur ajoutée. « Nous souhaitons donner une forte impulsion à cette démarche innovante parce qu'elle favorise aussi la performance économique. »

En 2011-2012, Generali a pour ambition de développer encore son offre et d'accompagner un plus grand nombre d'entreprises. « Nous voulons être des accélérateurs de solutions d'entreprises. En effet, il ne s'agit pas de faire du développement durable par opportunité mais d'en faire une opportunité de croissance et de développement ».

Une démarche en cinq étapes

